

# Genèse

- o Des éléments tangibles de réussite dans le RAR (G.Leca, principal; P.Lemoine, IEN)
- o Des innovations/expérimentations vraiment efficaces « murées » dans les établissements (rythmes scolaires, apprentissages par compétences, ateliers orientation, médiation...)
- o Des visites croisées 1<sup>er</sup>/2<sup>d</sup> degrés  
⇒ Un projet



# Un pilotage concerté pour une école du socle efficace

Du développement professionnel  
à l'amélioration des résultats des élèves

- o Favoriser la réussite de chaque élève, en développant la cohérence et la continuité des enseignements, la connaissance et la mise en œuvre de bonnes pratiques, de l'école vers le lycée,
- o en initiant un projet pour un pilotage concerté Premier/Second Degré, rassemblant des directeurs d'écoles, des Chefs d'établissement, un IEN et une IA-IPR, réunis dans un Conseil du Socle ;
- o dans le but d'assurer un développement pédagogique de proximité et un développement professionnel des personnels ;
- o dans le cadre d'une expérimentation propre à favoriser le développement d'innovations pédagogiques et l'exploitation efficiente de l'article 34 de la Loi d'orientation pour l'Ecole de 2005.

# Finalités

- o **Développer le pilotage et l'exigence pédagogiques de proximité** pour améliorer les résultats des élèves de 2 à 16 ans en exploitant tous les leviers disponibles (évaluation, formation, accompagnement, organisation, management) et en favorisant le travail en réseau de manière à créer des ressources nouvelles et à diffuser les bonnes pratiques.
- o **Analyser les pratiques nouvelles et mesurer les écarts** dans une démarche de recherche et développement ;
- o **Analyser le développement professionnel des acteurs**
- o **Analyser les modalités de ce pilotage expérimental**

Objectifs	Indicateurs
Améliorer les résultats scolaires de tous les élèves,	<i>Résultats aux évaluations nationales, écarts relatifs par disciplines et compétences – Taux de validation du Socle Commun par palier – Taux de réussite aux Bacs, Taux d'accès aux Etudes Supérieures</i>
Réduire le nombre d'élèves en grande difficulté	<i>Evolutions des répartitions en quartiles, en % et en nombre</i>
Augmenter le nombre d'élèves orientés en LGT, notamment ceux issus des RAR et RRS	<i>Taux d'orientation en LGT, LP et apprentissage (RAR, RRS, non EP) – Devenir des élèves post-collèges à n+3</i>
Atténuer la rupture entre Ecole du socle et Lycée	<i>Taux de ré-orientation fin de seconde, devenir des élèves post collèges à n+3</i>
Réduire le nombre de sortie sans qualification	<i>Nombre et taux de sorties sans qualification, devenir des élèves post sortie pendant 3 ans</i>